

Les vœux du Maire



Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

Comme le veut la coutume, le premier bulletin municipal de chaque nouvelle année est l'occasion, pour moi, de vous dresser un bilan détaillé de tout ce qui s'est passé dans notre localité lors de ces 12 derniers mois. J'en profiterai aussi pour vous énumérer les grands projets qui rythmeront l'année 2023.

<u>• La vie politique de notre commune</u>: Être Maire, c'est un travail tant passionnant qu'ardu. Pourquoi ? Tout d'abord, parce qu'il faut écouter, composer, gérer 14 personnes aux 14 personnalités et visions différentes. Mon rôle consiste donc à créer le consensus entre tous ces élus que le vote porte sur l'octroi d'une subvention, la réalisation de travaux...

Cette recherche du travail en parfaite intelligence pour le bien-commun est faite de « hauts » et de « bas ». Bien évidemment, c'est un élément dont j'avais conscience lors de ma prise de fonction. C'est ainsi que je fais de tout mon possible pour que d'éventuels états-d'âmes, égos ou autres desideratas des uns ne prévalent pas sur le collectif. Je pense que vous, habitants, êtes d'accord avec moi : le travail d'équipe est plus important que l'individualisme. C'est dans cette même veine que je lance un appel à « l'opposition » qui, à mon plus grand regret, n'est que très rarement présente aux différents conseils. Bien que nos opinions puissent ne pas être identiques, elles ont toutes leurs places dans le débat démocratique local.

• La vie quotidienne de notre commune : Je considère cette thématique comme « multiforme ». Par exemple, une localité comme la nôtre est rythmée par des dépenses et investissements « courants » et « extraordinaires ». Cela va porter sur le remplacement des extincteurs, l'entretien paysager, l'achat de matériel... mais aussi, sur de la rénovation énergétique comme ce que nous avons fait au sein de l'école primaire. Pour un bâtiment moins énergivore, ce projet a coûté 99 091,38 € TTC après octroi des subventions (coût réel : 148 598,38 € TTC). La question de la sécurité est partie prenante de ce thème. Afin d'assurer au mieux cette mission, et ceux depuis Août 2022, nous avons accès à la Police Municipale de Louviers. Je vous laisse parcourir les pages de ce bulletin pour connaître le bilan de ce premier quadrimestre de service. J'espère que, très vite, ce service sera complété par l'installation de la vidéo-surveillance sur nos principaux axes routiers. Si une étude a déjà été réalisée, nous attendons des devis qui nous parviendront d'ici Février 2023. Dès leurs réceptions, nous solliciterons des aides en vue de la réalisation de ce projet. →

1 En pratique

Mairie d'Incarville

36 rue de Louviers Tel. 02.32.40.66.86 www.incarville.fr Horaires d'ouverture

Mardi au Vendredi : 08h00 à 12h30 13h00 à 17h30

Nos réseaux

Site: www.incarville.fr Facebook : @incarvilleeure Instagram : @mairie_incarville



/ Les vœux du Maire (suite et fin)

• La vie culturelle de notre commune : Je crois que 2022 a été une année riche en évènements culturels et de loisirs.

Par exemple, la municipalité a eu le plaisir de relancer, en présentiel, le Repas des Anciens, le Colis et le Goûter de Noël. J'espère que ces moments de partage ont été grandement appréciés par nos bénéficiaires. Outre notre action, plusieurs manifestations ont été organisées par les associations œuvrant sur Incarville. Je veux remercier les bénévoles qui donnent de leurs temps pour organiser, entre-autre, le Challenge René Marc, les concours de pétanque, la fête communale...

A travers ces quelques cas, je souhaite dire plusieurs choses. Tout d'abord, comme vous l'avez constaté à travers cette liste non-exhaustive d'exemples, il n'y a pas d'association omnipotente à Incarville. Si la situation venait à se produire, mon action pour remédier à cela serait rapide. Parallèlement à cette remarque, j'encourage ces acteurs à mettre leurs efforts en commun afin de proposer des évènements encore plus nombreux et qualitatifs. Enfin, chers habitants, je vous lance cet appel : engagez-vous pour que ces moments cités perdurent et se multiplient.

• Bilan de l'année écoulée et ouverture sur celle tout juste entamée : En m'appuyant sur le récapitulatif que je viens de vous donner, j'estime que l'année écoulée a été globalement positive.

En effet, j'ai le sentiment que notre commune vit grâce aux diverses actions menées qu'elles soient politique, culturelle, financière... Si Incarville était une localité « morte », nous n'aurions pas eu, par exemple, l'installation d'un cabinet d'infirmières. Nous ne serions pas soutenus aussi généreusement par les établissements LECLERC. Notre personnel communal ne serait pas autant investi. Permettez-moi de remercier ces personnes, ainsi que tout ceux qui font de notre ville un endroit où il fait bon-vivre.

Si je dois citer un point « négatif » de 2022, ce serait l'école dans sa globalité. A date de ce bulletin, notre ambition de créer une nouvelle école maternelle a dû être revue. Plusieurs raisons peuvent être données. Tout d'abord, il y a eu, à mon sens, un manque d'anticipation de la part de l'ancienne municipalité dont je faisais partie. La majorité des élus de l'époque ne faisait pas de ce projet une priorité. Nos ambitions ont aussi été malmenées par la COVID-19. Enfin, plusieurs conseillers, adjoints et moi-même avons, je l'affirme aujourd'hui, fait mauvaise route en optant pour la construction d'un bâtiment nouveau au dépens du groupement scolaire qui est la solution finalement retenue. Outre cette légère perte de temps, nous sommes menacés par une très probable fermeture de classe pour 2023. Comment expliquer cela ? Peut-être que la natalité est faible dans notre commune. Peut-être que nos habitants n'ont que peu d'intérêts pour notre école. Peut-être que l'équipe éducative ne valorise pas assez les actions menées tout au long de l'année. A ce jour, j'ai l'honnêteté de vous dire que je n'ai pas encore trouvé de réponse pour remédier à cette situation.

Malgré ces éléments qui ne sont pas à notre avantage, l'ambition d'une « nouvelle » école n'est pas enterrée. Des plans pour le futur groupement ont même déjà été réalisés. Ils prévoient l'extension de l'actuelle école élémentaire pour y intégrer la maternelle. Ces ébauches ont été envoyées au Département pour connaître le montant des éventuelles subventions. S'ensuivront les étapes habituelles jusqu'à l'ouverture qui ne se fera pas avant 2025.

Pour conclure ces « Vœux », permettez-moi de vous souhaiter une année pleine de réussite, de joie, de projets, de santé, de loisirs et de culture. N'hésitez pas à investir un peu de votre temps dans notre commune que ce soit comme « main-d'œuvre » auprès de ceux qui font ce qu'Incarville est, ou comme « consommateur » des nombreux évènements qui se tiendront dans notre belle ville.



① Retour sur le 11 novembre 2022





Comme chaque cérémonie, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée devant le monument aux Morts situé sur le parvis de la Mairie.

Dirigé par Jean-Luc LOUISE (président de l'U.N.C), ce moment a permis aux personnes présentes d'en apprendre plus sur certains de nos Incarvillais tombés au combat lors de la Première Guerre mondiale. Cette « rétrospective » s'est tenue devant une foule nombreuse composée d'habitants, d'élus et autres officiels tels que Anne TERLEZ (conseillère départementale), Philippe BRUN (député de l'Eure), Laurent GASTEBOIS (capitaine des Sapeurs-Pompiers), ou encore Christopher SAINT-RAYMOND (commissaire de police). Nous n'oublions pas les représentants de la gendarmerie, de la police municipale, et des anciens combattants que nous remercions, à l'instar de ceux cités précédemment, pour leur présence.

1 Bilan sur les travaux effectués et la Police Municipale

Outre les menus travaux effectués tout au long de l'année, plusieurs réalisations de grande ampleur ont eu lieu en 2022 :

- → La poursuite des travaux d'isolation thermique de l'école élémentaire. La fin du chantier est prévue pour Février 2023.
- → La pose d'un lombricomposteur dont la structure est l'œuvre de l'entreprise EV CHARPENTE-COUVERTURE. Cette nouveauté permet de transformer les déchets de la cantine en compost et en engrais liquide.
- → La réfection électrique de la « Salle de la Source » à des fins de mise aux normes.

Mis à part les travaux, l'année 2022 a également vu l'apparition de la Police Municipale dans notre commune. Vous trouverez, ci-après, un récapitulatif détaillé des interventions réalisées lors de ce dernier quadrimestre :

Patrouille quotidienne

183 passages pour « Tranquillité Vacances »

3 tapages

3 poubelles non-rentrées

7 stationnements abusifs 2 stationnements gênants

1 chien errant

1 dégradation de mobilier urbain

_ ctationnonto gonan

1 contrôle vitesse

1 signalement pour dégradation de poubelles

1 rixe sur le stade

1 signalement d'individu suspect

1 interpellation de 3 jeunes jetant des œufs sur des véhicules

1 intervention sur 2 cyclomoteurs circulant sur le stade



1 Tourquoi ne pas faire plaisir à votre bien-aimé(e)?

Pour celles et ceux souhaitant surprendre leur « Valentin(e) », la municipalité mettra à votre disposition, le mardi 14 février 2023, le panneau lumineux. Pour que votre message y soit retranscrit et ainsi faire un cadeau atypique à votre bien-aimé(e), envoyez-le, avant le vendredi 10 février 2023, à l'adresse suivante : <u>accueil@incarville.fr</u>

1 Les dates à retenir du premier semestre 2023

<u>Date</u>	<u>Evènement</u>	<u>Lieu</u>	<u>Heure</u>	<u>Organisateur</u>
15.01.2023 19.02.2023 19.03.2023 16.04.2023	Rassemblement d'automobiles	Parking du Leclerc	9h30 - I2h30	Callecta'Mobile
18.01.2023 12.04.2023	Don du Sang	Salle des Fêtes	15h00 - 19h00	Etablissement Français du Sang
28 & 29.01.2023	Lota	Salle des Fêtes	Dès 18h30 (le 28) Dès 12h00 (le 29)	ASLI « Course à Pied »
04 & 05.02.2023	Exposition / Vente de Peinture & Sculpture	La Grange	10h00 - 17h00	Association des Monuments de Louviers
19.02.2023	Challenge René Marc	Parvis de la Mairie	A partir de 9h00	ASLI « Course à Pied »
11.03.2023	« Uma noite portuguesa em Incarville »	Salle des Fêtes	A partir de 20h00	Comité de Jumelage
25.03.2022 08.04.2022 22.04.2022 06.05.2022 20.05.2022 03.06.2022 17.06.2022	Concours de Pétanque	Parvis de la Mairie	A partir de 13h30	ASLI « Pétanque »
08.05.2023	Commémoration	Parvis de la Mairie	A partir de 9h30	Union Nationale des Combattants
14.05.2023	Concert de l'Harmonie Municipale de Louviers	Salle des Fêtes	16h00 - 18h00	Union Nationale des Combattants
03 & 04.06.2023	« Nature en Fête au Château d'Incarville »	Château d'Incarville	10h00 - 18h00	Association des Monuments de Louviers
10.06.2023	Inauguration de la sépulture de CLEMENT DE LA RONCIERE	Cimetière	A définir	Municipalité
17 & 18.06.2023	Fête communale	Terrain de sport	A définir	Comité des Fêtes



① Les dates à retenir du premier semestre 2023 (suite et fin)











"NATURE EN FÊTE" AU CHÂTEAU D'INCARVILLE

EXPOSITION / VENTE DE PLANTES
03 & 04.06.2023 - 10H00 À 18H00 - ENTRÉE LIBRE







PRÉSENCE DE PRODUCTEURS LOCAUX + FOOD-TRUCKS SUR PLACE Organisateur Association des monuments de Louviers (06.82.60.00.64)



① Un beau chèque pour une belle rénovation



Suite au travail mené depuis plus d'un an par l'un de nos conseillers, la municipalité est heureuse d'annoncer la réfection totale de la sépulture de son ancien maire, le comte CLEMENT DE LA RONCIERE.

D'un montant de 13 000 €, les travaux ont été subventionnés par divers partenaires (Département, Agglomération, Associations).

La commune tient à remercier tous les intervenants, et plus particulièrement l'Association des Monuments de Louviers et des communes environnantes pour son don de 1 000 € (bénéfice du concert de juin 2022 + don sur fond propre) qui a été remis en main-propre le mercredi 16 novembre 2022.

1 Le « Repas des Anciens » a attiré les foules !



Le dimanche 9 octobre 2022, 162 Incarvillais se sont retrouvés lors du traditionnel repas des « Anciens » préparé, cette année, par le traiteur Courtonne.

La municipalité espère que tous les participants, dont nos doyens pour l'occasion Louis ZAJAC et Esmeralda MULOT, ont pleinement apprécié ce moment.

Le prochain repas de nos « Anciens » se déroulera le dimanche 8 octobre 2023.

① Une rencontre intergénérationnelle pour conclure l'année





La journée du vendredi 16 décembre 2022 a été riche en rencontre et en cadeaux.

Tout d'abord, nos écoliers de maternelle ont reçu la visite du Père Noël qui, bien évidemment, est venu avec de nombreux présents. Ce dernier n'a pas oublié les autres élèves de notre école ainsi que nos « Anciens » qui se sont vus offrir le traditionnel « Colis de Noël ».

Une fois terminée, la municipalité a offert (avec le concours du centre LECLERC) un goûter intergénérationnel, qui s'est tenu en la présence de nos écoliers et de 107 de nos « Anciens ».



1 Qui sont les lauréat(e)s des « Maisons Fleuries »?

Comme chaque année, la municipalité récompense les jardins et balcons fleuris de la commune. Les différents lauréats se sont vus remettre leurs récompenses lors d'une remise de prix organisée sous le préau de l'école primaire.

Catégorie « Hors-Concours »

Famille ANTONI (2 rue des Chasseurs) - Famille AUGNET (7 impasse des Bleuets)

Catégorie « Balcon »

Famille DESCOURTIS (16 rue de Léry) - Mme BENARD (5B rue des Prés) - Mme HELAN (1 rue de la Forêt)

Mme ROSETTO (29 rue de Léry) - Mme GODEFROY (1 impasse des Tulipes) - Famille PINGUE (57 rue des Prés)

Mme DYDUCH (10 impasse des Violettes) - Famille KOUISSI / ALAOUI (2 impasse des Violettes)

Famille JONQUAIS (27 rue Jacques de Maurey)

Catégorie « Jardin »

Famille BAZUREAU (2 impasse de l'Eglise) - Mr MAINGUY (12 rue Aldébaran)

Famille ALEXANDRE / FRANCOIS (11 rue des Coquelicots) - Mme DEVE (17 rue Aldébaran)

Famille LOLLIER (11 rue de Léry) - Famille BRAGUET (25 rue Jacques de Maurey)

Famille LAPLANCHE (66 rue de Léry) - Famille SERT (1 rue du Saut du Loup) - Famille GUILLOUZO (58 rue de Léry)

Famille HEROUARD (13 rue Jacques de Maurey) - Famille COURMARCEL (11 impasse de la Ravine)

Famille CAMUS (17 rue Bergère) - Famille MESSU (4 rue de Léry) - Famille FOUCOUT (12 rue des Chasseurs)

Mme MULOT (6 rue des Chasseurs) - Famille DELACHAIR (6 impasse du Clos Chevalier)

Famille MOUSSU (23 rue Jacques de Maurey) - Mme CIRET (5 rue des Coquelicots)

Mme DESTEUQUE (16 impasse du Muguet) - Mme CRESTEY (7 impasse Escalières)

Famille FRIEDRICH (15 rue de Louviers) - Famille ERNST (5 impasse de la Ravine) - Famille PINGUE (57 rue des Prés)

Famille LEFEBVRE (11 rue Bergère) - Mme MOREAU (4 rue d'Epreville).

Nous espérons, pour cette année 2023, pouvoir admirer de nouveaux jardins et balcons fleuris que nous ne manquerons pas de récompenser.

① Un grand merci à nos associations!

La municipalité souhaite, par l'intermédiaire de ce mot, remercier les associations qui ont contribué, par les actions qu'elles ont menées lors de cette année, à la « vie » de la commune.

Nous ne pouvons que nous satisfaire de voir que nos habitants ont eu la possibilité de profiter d'une offre plurielle d'activités : parties de pétanque / tarot / coinchée, lotos, soirées thématiques, commémorations, concert... Merci à elles et aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Afin que ces festivités perdurent, n'hésitez pas à vous engager au sein de ces associations et à participer aux diverses manifestations organisées tout au long de l'année (une liste non-exhaustive pour le premier semestre 2023 se trouve à la page 4).



① Ceux qui sont nés, ceux qui se sont unis, ceux qui nous ont quittés



- + 03.02.2022 : JACQUES Emily, Yok
- + 25.04.2022 : LESUEUR Emma, Régine, Violette
- + 25.04.2022 : LESUEUR Alice, Violette, Régine
- + 13.05.2022 : DESBIENS PRESTOT Aïna, Miley, Tayha
- + 07.06.2022 : VASSEUR Raphaël, Romain
- + 07.11.2022 : LEROUX Robinson, Claude, Olivier
- + 13.12.2022 : EUDES Lou



- + 24.09.2022 (Mariage): COQUENTIF Gaël, Damien & MENDY Marie, Léna
- + 24.09.2022 (Mariage): GIRR Jean-Louis & PACI Marjorie, Pierrette
- + 14.01.2022 (PACS): MAILLARD Cyril & VARIN Christelle
- + 21.09.2022 (PACS) : LATRON Cédric & CLEMENT Frédérique
- + 21.10.2022 (PACS): HOC Jonathan & PIGOT Emilie
- + 04.11.2022 (PACS): RUBIO Johnny & GISELTTE Coralie
- + 29.11.2022 (PACS): MAILLARD Michaël & ENGRAND Laurie
- + 30.12.2022 (PACS): VASSEUR Romain & ROSELLO Marina



- + 14.01.2022 : BOTTE Michèle, Henriette
- + 08.02.2022 : LE GALLOUDEC Anne, Marie
- + 01.03.2022 : CAVE Jean, Lucien, Constant
- + 13.03.2022 : SENECAL Louise, Marie
- + 14.03.2022 : GOBET Pascal, André, Maurice
- + 05.07.2022 : DUPUIS Martine, Michèle, Marcelle
- + 12.07.2022 : MEUNIER Geneviève
- + 13.09.2022 : DUGARD Michel, Charles, Henri
- + 14.10.2022 : THERIN Philippe, Gilbert, Bernard
- + 16.12.2022 : FOINEL Benoit
- + 20.12.2022 : PORTIER née HEBERT Yvette

1 Rappels élémentaires sur ce qu'est le civisme

Qui dit nouvelle année, dit « bonne(s) résolution(s) ». Afin de vous aider à les tenir, et pour que notre commune reste un endroit où il fait bon vivre, la municipalité vous propose une petite liste non-exhaustive :

- Faire attention aux équipements communaux. Quoi de mieux que, par exemple, de rendre une salle des fêtes propre où les tables sont nettoyées, les sols lavés... Ces gestes montreront votre respect vis-à-vis de la commune et des prochains bénéficiaires.
- Entretenir nos lieux de vie. Il n'y a rien de plus simple que de désherber son trottoir, ou de rentrer sa poubelle le jour-même de la collecte des déchets (et non 2-3 jours après).
- Respecter nos concitoyens. Vous pouvez, entre-autre, éviter de stationner votre véhicule sur le trottoir, baisser la musique (surtout lorsque toute la rue l'entend), ne pas sortir vos poubelles à 22h00 le jeudi ou à 6h00 le vendredi...

